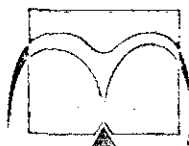


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
IV***22054488***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 AVR. 2022DU BRASANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0452 756 012****Nom**(en entier) : **AB-TAX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité illimitée**Adresse complète du siège : **Rue Henri Vannier 5 - 1350 Orp-Jauche****Objet de l'acte : Décès - Parts sociales - Nomination**Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2022:

L'assemblée générale des associés, à la suite du décès en date du 20 Octobre 2021 de M. Abdo Roumi et de la déclaration de succession réalisée par Legacio SRL, décide de répartir les parts de M. Abdo Roumi entre ses héritiers qui font leur entrée en tant que nouveaux associés d'A.B. Tax SCRI

La répartition des 100 parts (100%) de la société A.B. Tax après transmission est la suivante:

-Madame MOENS Cécile Marie Désirée Betty, née à Bruxelles le 10 avril 1962, domiciliée à 1350 Noduwèz (Orp-Jauche), rue Henri Vannier 5 → 50 PARTS (50%)

-Madame ROUMI Jade Françoise Marleen Helena, née à Bruxelles le 17 octobre 1989, domiciliée à 1301 Bièrges, avenue des Bouvreuils 7 → 25 PARTS (25%)

-Madame ROUMI Osanna Nicole Danielle Georgina, née à Bruxelles, le 17 octobre 1989, domiciliée à 1050 Ixelles, avenue du Pesage 58 boîte 1 → 25 PARTS (25%)

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateur avec effet immédiat pour une durée de 1 an Madame JADE FRANÇOISE MARLEEN HELENA ROUMI née le 17/10/1989 à 1000 Bruxelles en remplacement de M. Abdo Roumi.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).